

La lutte contre le pass sanitaire en bibliothèque continue. Merci à celles et ceux qui ont signé l'une et/ou l'autre des tribunes (voir celle parue dans [Actualitté](#) et celle parue dans [Libération](#))



Un [préavis de grève reconductible](#) à compter du 13 octobre 2021. Il concerne tous.les les agent.es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et appellent à la grève pour les salarié.e.s du secteur privé.

- Pour que l'ensemble des services publics soient accessibles librement et sans condition ce qui nécessite aussi des moyens financiers, du personnel titulaires en nombre suffisants et des mesures efficaces de protection sanitaire (ventilation, masques...)
- Pour la suppression du pass sanitaire exigé de la part des agent.es et des personnels travaillant dans les lieux de culture et de loisirs
- Pour la suppression du contrôle du pass sanitaire par les agent.e.s et les personnels et l'arrêt de toutes les sanctions ou menaces de sanctions contre les personnels concernés
- Pour la suppression du pass sanitaire notamment dans tous les lieux de culture et de loisirs

N'hésitez pas à signer et faire signer la [pétition](#) et à soutenir vos [bibliothécaires tenaces](#) qui sont en lutte depuis début août. Les bibliothèques, l'accès à la culture sont l'affaire de toutes et de tous.

CONTRE LE PASSE SANITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS



Après la journée de mobilisation réussie du 1er octobre, la lutte continue : appel à la grève le 13 octobre !

L'appel à la grève lancé par SUD CT et SUD Culture Solidaires contre le passe sanitaire dans les bibliothèques et les établissements culturels a été un franc succès.

Mais ce n'est qu'un début, la lutte peut et doit continuer pour obtenir la levée du passe sanitaire dans nos établissements !

De nombreux personnels des bibliothèques, partout en France, se sont mobilisé.e.s contre l'aberration du passe sanitaire qui oblige à contrôler, trier, discriminer et parfois refuser des usager.e.s. Le contrôle des jeunes est la goutte qui a fait déborder le vase !

Partout la colère est là !

Petites ou grandes, urbaines ou rurales, les bibliothèques, animées par des professionnel.le.s et/ou par des bénévoles, soutenues par des habitant.e.s, usager.e.s, des artistes et auteur.e.s. se sont mobilisé.e.s :

Albi (Tarn), Ancenis (Maine et Loire), Argelès (Pyrénées-Orientales), Aurec-Sur-Loire (Haute Loire), Aurillac (Cantal), Aytré (Charente Maritime), Bresse-Haute-Seille (Jura), Brest (Finistère), Caen (Calvados), Caveirac (Gard), Celles-Sur-Belle (Deux-Sèvres), Chambéry (Savoie), Chirens (Isère), Dammarie (Eure et Loire), Fontaine (Isère), Gien (Loiret), Guingamp (Côte d'Armor), Gignac (Hérault), Grenoble (Isère), Guillestre (Hautes Alpes), Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Lagord (Charente Maritime), Lannion (Côte d'Armor), La Rochelle (Charente Maritime), Lassale (Gard), Le Havre (Seine Maritime), Le Mans (Sarthe), Limoges (Haute-Vienne), Lons-Le-Saunier (Jura), Loperhet (Finistère), Lyon (Rhône), Meylan (Isère), Millau (Aveyron), Moirans (Isère), Montpellier (Hérault), Nantes (Loire Atlantique), Oyonnax (Ain), Paimpol (Côte d'Armor), Paris, Périgny (Charente Maritime), Poitiers (Vienne), Privas (Ardèche), Puilboreau (Charente Maritime), Quimperlé (Finistère), Rezé (Loire Atlantique), Romainville (Seine-Saint-Denis), Rochefort (Charente Maritime), Rouen (Seine Maritime), Saint-Agathon (Côte d'Armor), Saint-Didier-en-Velay (Haute Loire), Saint-Herblain (Loire Atlantique), Saint-Just-Malmont (Haute Loire), Saint-Lizier (Ariège), Saint-Nazaire (Loire Atlantique), Saint-Pair-Sur-Mer (Manche), Savigny-le-Temple (Seine et Marne), Sète (Hérault), Seyssin (Isère), Strasbourg (Bas-Rhin), Tence (Haute-Loire), Toulouse (Haute Garonne), C.C. du Trièves (Isère), Ustaritz (Pyrénées Atlantique), Vans (Ardèche), Villeurbanne (Rhône), Vizille (Isère), Voiron (Isère), Voreppe (Isère)... et toutes celles dont nous n'avons pas eu connaissance !

Paradoxalement, après le vote à l'unanimité de la Loi sur les bibliothèques ce 6 octobre, qui inscrit enfin dans le droit français l'accès de toutes et tous sans restriction à nos établissements, le passe sanitaire est malgré tout maintenu coûte que coûte !

La mobilisation doit donc s'amplifier et s'élargir pour faire entendre encore plus fort notre colère, notre refus du passe sanitaire, notre opposition à devoir effectuer des missions qui vont à l'encontre de notre déontologie, de notre coeur de métier et de nos valeurs.

Les collectivités de Lyon, Villeurbanne, Grenoble, Strasbourg et d'agglomérations de Seine Saint-Denis ont décidé de refuser la mise en place le contrôle des mineur.e.s, sans que les préfets ne trouvent spécialement à redire. Alors généralisons cette possibilité et mettons-la en oeuvre dans toutes les bibliothèques, établissements culturels et de loisirs ! Puis étendons-la à l'ensemble des usagers-ères.

SUD CT et SUD Culture dénoncent les sanctions qu'ont subi les bibliothécaires et agent.e.s refusant de mettre en place ou d'effectuer le contrôle du passe sanitaire.

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales et le syndicat SUD Culture et médias Solidaires appellent à élargir le mouvement et déposent un préavis de grève reconductible à compter du 13 octobre 2021. Il concerne tous.les agent.es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et appellent à la grève pour les salarié.e.s du secteur privé.

Après le mouvement inédit du 1er octobre, mobilisons-nous de nouveau mercredi 13 octobre :

- Pour que l'ensemble des services publics soient accessibles librement et sans condition ce qui nécessite aussi des moyens financiers, du personnel titulaires en nombre suffisants et des mesures efficaces de protection sanitaire (ventilation, masques...)
- Pour la suppression du pass sanitaire exigé de la part des agent.es et des personnels travaillant dans les lieux de culture et de loisirs
- Pour la suppression du contrôle du pass sanitaire par les agent.e.s et les personnels et l'arrêt de toutes les sanctions ou menaces de sanctions contre les personnels concernés
- Pour la suppression du pass sanitaire notamment dans tous les lieux de culture et de loisirs

Assemblée générale nationale (en visioconférence) : mercredi 13 à 18h

<https://us02web.zoom.us/j/82860514757?pwd=Z1Q4S0ExOXVMSi92NDJVSFdvUWlWUT09> nous invitons toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à participer à l'AG en ligne, pour décider de la suite du mouvement.

Nous réitérons l'invitation faite en septembre aux autres organisations syndicales pour appeler et rejoindre la mobilisation des personnels et des bénévoles des établissements culturels et de loisirs.

RAPPEL : le préavis déposé par SUD Culture Solidaires couvre les personnels des établissements relevant du ministère de la Culture jusqu'au 15 novembre.

La Fédération SUD CT dépose des préavis journaliers reconductibles, afin que chacune et chacun puisse se mettre en grève.

Pétition à signer pour une bibliothèque accessible à tous et toutes :

<https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-pour-une-biblioth%C3%A8que-accessible-%C3%A0-tous>